



Mémoire Pétition Saint-Laurent

présenté au BAPE et à l'ACÉE

concernant le projet d'implantation d'un terminal méthanier à

Cacouna

par le consortium Énergie Cacouna

alliant Pétro Canada et Trans-Canada Pipelines

par

Marie-Josée Henry et Michelle Chamard

Citoyennes de Saint-André de Kamouraska

et de Saint-Roch-des-Aulnaies

Juin 2006

Table des matières

Introduction	p. 3
Les GES et les objectifs de développement durable	p. 5
La sécurité	p. 6
La biodiversité	p. 8
Le récréotourisme	p. 9
Notre bien commun	p. 10
Les enjeux financiers	p. 12
Le gazoduc	p. 13
L'expropriation	p. 14
L'utilisation réelle	p.15
L'exportation	p. 16
Conclusion	p. 18

Annexes : Pétition vierge, Exposé de M. MacNeill

Introduction

Nous sommes des citoyennes riveraines de Saint-André de Kamouraska et de Saint-Roch-des-Aulnaies, villages situés en bordure du fleuve Saint-Laurent. Nous résidons aussi à l'Île Verte (Notre-Dame-des-Sept-Douleurs), à raison d'une centaine de jours par année, respectivement à titre d'infirmière et de propriétaire. Le 27 août dernier, une délégation officielle de représentants d'Énergie Cacouna, incluant leurs experts, est venue présenter le projet de terminal méthanier à la population de l'Île Verte. Bien que présentée sous forme d'une opération de communication stratégiquement orchestrée, cette rencontre a provoqué en nous un désir intense de mobilisation. Le manque de transparence du promoteur, son ton paternaliste, sa façon de répondre de manière détournée ou de ne pas répondre à nos questions, nous a grandement motivées à réagir. Dans les semaines qui ont suivi, les médias locaux, dans l'approche choisie pour informer le public, semblaient prendre pour acquis la réalisation du projet d'Énergie Cacouna en insistant uniquement sur les promesses de retombées économiques. Cette apparence de collusion nous a énormément interpellées. Les annonces successives de tous les paliers de gouvernement claironnant leur appui au projet avant même la tenue des audiences publiques ont contribué à faire grandir la certitude d'un manque total de respect envers les citoyens par la manipulation de l'opinion publique. Tout ceci a fait naître en nous un grand sentiment d'antidémocratie, d'impuissance et de colère. Pour couronner le tout, le promoteur a rompu sa promesse de revenir sur l'Île pour donner des réponses à la population, en nous faisant savoir que si l'information déjà donnée ne nous semblait pas satisfaisante, nous n'avions qu'à venir nous

exprimer au BAPE. Alors, nous voici, avec la confiance d'être entendues par des gens compétents, responsables et respectueux.

Après avoir suivi de près les dossiers sur les deux projets de terminaux méthaniers de Cacouna et de Lévis, assisté à plusieurs rencontres d'information et avoir complété nos recherches sur différents aspects les concernant, l'urgence d'agir de façon globale s'est consolidée. Nous avons donc choisi d'exprimer notre opinion et de la partager en faisant circuler l'information, pour susciter des questionnements et des discussions, sous la forme d'une pétition que nous avons pris l'initiative de faire et qui décrit clairement les enjeux qui dépassent grandement le syndrome de « **pas dans ma cour** ». Nous avons fait cette démarche à titre personnel. Nous ne sommes membres d'aucun organisme ou regroupement. Nous avons utilisé simplement nos réseaux respectifs de connaissances, amis et familles, à temps très partiel puisque nous travaillons toutes les deux à temps plein. Il s'agit d'une pétition papier, par conséquent les gens qui ont participé ont dû la lire attentivement (elle est longue !), l'imprimer, la signer, l'expliquer à d'autres, prendre le temps de recueillir les feuilles complétées et de nous les faire parvenir par la poste, ce que nous considérons être un engagement de temps et d'énergie significatif en 2006.

Nous annexons une copie vierge de notre pétition (fichier joint) que nous vous invitons maintenant à lire attentivement avant de poursuivre votre lecture de ce mémoire. Nous réitérons aussi notre demande de visionnage du film « Le fleuve aux grandes eaux » en préparation à notre présentation du 13 juin.

***Voici la présentation plus détaillée de chacun des points
soulevés dans notre pétition.***

Concernant les gaz à effets de serre et les objectifs du développement durable :

En mai 2006, M. Jean Charest s'est engagé à respecter les engagements de Kyoto malgré le désistement antidémocratique du gouvernement Harper.

Lors de sa conférence conjointe avec M. David Suzuki sous le thème « **Alerte climatique** », en octobre 2005, M. Hubert Reeves dit ceci : « **Le XXI^e siècle sera vert, ou ne sera plus!** ».

M. Suzuki, quant à lui, dit : «... considérant le laisser-faire des autorités canadiennes au cours des dernières années, le pays devra réduire de 30 % ses émissions de gaz à effet de serre pour atteindre les objectifs de Kyoto. En effet, au lieu de réduire leurs émissions, les provinces, dans l'ensemble, les ont plutôt augmentées ».

(Pour les deux hommes scientifiques) : **Leur constat est clair: « Si rien n'est fait pour endiguer le réchauffement de la planète, le péril climatique qui s'ensuivra conduira à la disparition pure et simple de la vie humaine sur la Terre. »**

(extrait de : <http://www.radio-canada.ca/nouvelles/Santeeducation/2005/10/27/001-reeves-suzuki.shtml>)

Pour justifier le développement de l'utilisation d'une énergie fossile non renouvelable, le promoteur prétend pouvoir offrir une solution de remplacement à l'utilisation du charbon en Ontario et aux États-Unis. Aucun mécanisme de loi n'assurera cette substitution. Lors de la première partie des audiences publiques concernant ce projet, Pétro Canada a reconnu que le gaz de l'ouest redevenu disponible servirait en priorité à l'exploration et à l'extraction de sables pétrolifères de l'Alberta. Pour les simples citoyens que nous sommes, il apparaît clairement que l'augmentation de l'offre de gaz naturel disponible sur le marché servira à accroître la consommation d'énergie du secteur pétrolier et industriel, plutôt qu'à remplacer des énergies fossiles plus polluantes comme on essaie de nous le faire croire. Peu importe la province ou le pays qui produisent les GES, ils affectent la même planète. Comme citoyens, nous faisons des efforts concrets au quotidien, dans nos vies, pour diminuer notre consommation d'énergie. À quoi cela sert-il si les industries et les commerces continuent de consommer de plus en plus ? Quelle absurdité ! Le développement économique actuel sert surtout à accroître le fossé entre les riches et les pauvres à l'échelle planétaire.

Concernant la sécurité :

Ce point a été bien démontré pendant les audiences, les populations de Cacouna et de l'Île Verte demeurent très inquiètes

par rapport à leur sécurité. Le manque de transparence évident du promoteur constitue un obstacle majeur au sentiment de confiance nécessaire pour sécuriser la population. La norme ACNOR pose un problème majeur : il est temps de la réviser et d'utiliser le principe de précaution. Pourquoi utiliser une norme minimale et désuète alors que la sécurité d'une population humaine, établie bien avant l'arrivée du promoteur, est en jeu ? Cette norme a été mise en place pour soutenir l'industrie et non pour protéger les citoyens. **L'erreur humaine** causée par la fatigue, la toxicomanie, des problèmes de santé mentale ou physiques, la routine et l'habitude qui s'installent et diminuent la vigilance, des conflits entre les travailleurs, ou la simple négligence sont des réalités incontournables. Les **bris mécaniques ou technologiques** aussi, par exemple la meilleure centrale de contrôle des fuites peut être temporairement en difficulté. **Les conflits géopolitiques** sont aussi imprévisibles qu'explosifs. **Les calculs de risque utilisés par le promoteur constituent une insulte à l'intelligence humaine.** La menace pour la sécurité des populations touche tout lieu sur les rives du fleuve Saint-Laurent où l'on voudrait implanter un terminal méthanier près des populations existantes.

En ce qui concerne plus spécifiquement le site de Cacouna, les données récentes sur l'augmentation de forts vents du Nord-Est sont inquiétantes. L'an dernier, 108 traversées entre Saint-Siméon et Rivière-du-Loup² ont été annulées à cause du mauvais temps, soit le double de la normale. Déjà depuis mai 2006, plusieurs annulations ont eu lieu concernant les traversiers de Rivière-du-Loup, Matane et Rimouski³.

Comment toutes les expertises présentées concernant les glaces peuvent-elles être crédibles ? Ils sont venus pendant quelques jours observer alors que c'était un hiver particulièrement doux. Nulle part ailleurs des méthaniers n'ont eu à défier de telles conditions de navigation : glace, brouillards, vents, courants, hauts-fonds, trafic maritime. Le manque d'accès aux résultats du processus d'analyse TERMPOL présente une limite sérieuse pour permettre à la commission d'évaluer de façon crédible tous les aspects de sécurité maritime. Nous avons appris que lors de vents supérieurs à vingt-cinq nœuds, les méthaniers devraient quitter la jetée ou ne pourraient y accoster. Nous savons pertinemment que l'Île Verte serait ainsi fréquemment exposée au danger du passage de méthaniers puisqu'il y a souvent présence de forts vents, risquant l'échouement près de ses berges. Et faut-il le dire, les forts brouillards y sont aussi fréquents. Nous vous invitons à lire attentivement le mémoire du comité de santé de l'Île Verte concernant les difficultés majeures d'intervention en cas de sinistre.

² *Journal Le Soleil du mercredi 18 janvier 2006 (Marc Larouche) voir :*
<http://www.cyberpresse.ca/apps/pbcs.dll/article?AID=/20060117/CPSOLEIL/60117137/5178/CPSOLEIL&template=printart&print=1>

³ <http://sympatico.msn.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2006/05/19/009-traversier-mauvais-temps.asp>

Concernant la biodiversité :

La faune et la flore du fleuve Saint-Laurent ont déjà subi les assauts du siècle passé. Comme vous avez dû le constater à travers les

images et le texte du film de M. Frédéric Back, nous sommes collectivement responsables de la destruction avancée de cet écosystème unique. **« Il n'a cessé d'être surexploité depuis sa découverte, par le truchement d'humains travaillant le plus souvent dans des conditions lamentables, alors que la fortune allait à de lointains spéculateurs qui se retiraient dès l'épuisement des ressources » (F.Back, lettre du 30 mai 2006).** Nous avons besoin de la diversité de la faune et de la flore pour la survie de notre propre espèce. Encore une fois comme citoyennes, qui ne sommes pas spécialistes en la matière, nous en savons suffisamment pour nous révolter contre l'exploitation abusive et destructrice de notre fleuve. Assez, c'est assez ! Le chenal sud et le marais de Gros Cacouna sont des zones particulièrement riches et fragiles abritant plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères marins. Le promoteur voudrait même installer des nichoirs artificiels. En plus de faire insulte à l'intelligence humaine, ils croient berner aussi les oiseaux. De telles aberrations sont inconcevables.

De plus, on a peu parlé des risques de déversement de diesel et de l'impact cumulatif de l'augmentation de la circulation maritime dans le chenal sud.

Concernant le récréotourisme :

L'accélération du développement industriel de Cacouna et de Rivière-du-Loup impliquerait un tournant majeur dans la vocation touristique de la région. Nous sommes en mesure de nous

questionner : « **Qui s'enrichirait véritablement de cette croissance? Quelles conséquences auraient le développement de ce projet sur les citoyens, sur la population locale?** » Le patrimoine culturel et historique serait mis en danger par ce bouleversement socio-économique, ce qui représente à nos yeux une perte irrécupérable, une façon de tuer la beauté du monde. L'appréciation de la beauté du paysage, la paix, l'air pur, le contact avec la nature, sont essentiels à tous les êtres humains. Les habitants des villes qui doivent composer avec des niveaux importants de pollution et de stress retrouvent avec bonheur et soulagement le bien-être dans nos milieux de vie accueillants et reposants et c'est particulièrement ce qui les attirent en tant que touristes lors de leurs passages parmi nous.

Il est de toute première importance de préserver notre qualité de vie ainsi que celle de ces gens de passage qui en bénéficient et de protéger l'un des plus beaux paysages du Bas Saint-Laurent. Il s'agit aussi de protéger le gagne-pain de centaines de personnes oeuvrant dans le commerce récréotouristique à échelle humaine sous forme de petites entreprises familiales. Tout ce bouleversement pour 35 emplois dont la moitié seraient comblés par des gens de l'extérieur ?

Concernant notre bien commun :

Ce point est au cœur de notre sentiment d'impuissance et de colère. Le monde dans lequel nous vivons semble de plus en plus

contrôlé par les multinationales, de connivence avec les politiciens et les médias. Est-ce que Pétro Canada menace de couper son approvisionnement en gaz au Québec pour pouvoir développer les sables pétrolifères de l'Alberta ? Quel genre de pression économique et politique sont appliquées sur les décideurs ? Nous savons intuitivement qu'il se passe énormément de choses dans notre dos, sur lesquelles nous avons si peu de pouvoir. **Quel est le rôle du BAPE dans ce contexte ? Comment peut-on faire confiance à nos gouvernements qui une fois élus se croient tout permis ? Qui peut protéger le bien commun nécessaire à la vie, incluant l'eau, l'air et la terre ?** Pour faire toute la lumière sur les véritables enjeux, de quels moyens disposent la commission ? Nous espérons que vous n'êtes pas aussi démunis que nous. En fait, vous êtes notre seul espoir que toute la lumière soit faite sur tous les enjeux et les forces à l'œuvre ici. Une visite sur le site web de Pétro Canada n'a rien de rassurant. Pétro Canada a déclaré des revenus nets de 1 791 millions pour l'année se terminant le 31 décembre 2005. Malgré ces profits faramineux, dans son dernier discours du 16 mai 2006, le président du conseil d'administration de Pétro Canada parle **d'atténuer les risques (pour les actionnaires) et maximiser les récompenses futures ; d'accroître la valeur du portefeuille ; de se servir de la demande croissante en énergie combinée à la dépendance énergétique pour tripler sa production de pétrole tiré des sables pétrolifères d'ici 2015.** Nous vous avons envoyé en fichier joint une copie de ce discours en annexe et vous demandons d'en prendre connaissance. Encore une fois, pas besoin d'être un expert en économie pour comprendre l'appétit insatiable de cette multinationale pour les profits, ainsi que leur manque total de considération des enjeux sociaux et

environnementaux. **Frédéric Back l'exprime clairement dans sa lettre du 30 mai 2006 : « ...les compagnies multinationales semblent être aux mains d'extra-terrestres, sans vision d'avenir, vivant dans un monde virtuel de prospérité factice. »**

Tout cela nous fait peur quant à l'avenir de nos enfants, comment leur expliquer et continuer de les éduquer vers une perspective d'avenir viable écologiquement et en même temps les laisser constater que nous, adultes responsables de leur futur, contribuons à perturber, voire ravager, ce même avenir en détruisant toujours un peu plus notre planète. Quelle incohérence !

Concernant les enjeux financiers locaux :

La distribution d'argent aux populations pour faire accepter un projet devrait être illégale. Elle divise la population, réduit les enjeux planétaires et nationaux à des enjeux locaux et contribue à renforcer la perception d'impuissance et de fatalisme de la population : *« on ne peut rien faire, le projet va se faire de toute façon, aussi bien accepter l'argent »* . Cette distribution de cadeaux faite à des personnes, à des compagnies et à des municipalités a définitivement influencé le vote lors du référendum de Cacouna et l'acceptabilité sociale du projet à Rivière-du-Loup. Les paniers de Noël offerts à des enfants de la région de Cacouna, le financement de l'Expo-Science de l'école secondaire de Rivière-du-Loup, et des commandites d'événements socioculturels² ne sont que quelques exemples de la campagne de séduction dont nous

avons été témoins et la liste s'allonge. Nous soupçonnons que des promesses et transactions secrètes plus importantes ont eu lieu... Le climat n'est définitivement pas à la confiance.

Dans notre région, la manipulation des médias locaux a été poussée à un comble jamais vu. Des personnes ayant présenté des requêtes le premier soir des audiences publiques ont été nommées et ridiculisées le lendemain matin par des animateurs de radio. Dans ce contexte, plusieurs citoyens ont eu peur de venir s'exprimer ouvertement devant la commission. Des commerçants de Rivière-du-Loup, eux-mêmes personnellement opposés au projet, ont manifesté clairement leur peur de représailles directes s'ils s'affichaient en accord avec le contenu de notre pétition. Des feuilles de pétition signées ont même été déchirées et jetées. **Ces gestes d'intimidation minent la participation des citoyens à un processus démocratique.** Vous voyez que le climat social est déjà grandement affecté par ce projet.

² <http://www.energiecacouna.ca/fr/avantages.html>

Concernant le gazoduc :

Encore une fois, cette histoire de gazoduc fantôme sent la manipulation stratégique à plein nez. En tant que citoyennes de Saint-André de Kamouraska et de Saint-Roch des Aulnaies, nous trouvons absurde et inacceptable que le gazoduc ne soit pas partie prenante de l'analyse du projet dans toute sa complexité. Le

manque de confiance et le sentiment d'impuissance continuent de grandir. De plus, le gouvernement ne peut obliger le promoteur à inclure la construction du gazoduc dans son projet de terminal méthanier. Ça c'est le comble, le gouvernement fait ses lois, non ? Qu'est-ce que ça signifie tout ça ? Nous savons très bien qu'un terminal méthanier doit être rattaché quelque part. À quoi servirait un terminal méthanier relié à rien ? Encore ici, de quel respect le promoteur fait-il preuve envers les citoyens ? Que veut-il nous cacher ?

Dans son allocution du 16 mai 2006, Monsieur Brian F. MacNeill identifie le long processus d'approbation de la construction des gazoducs par les différents paliers de gouvernement comme un obstacle majeur à l'efficacité de la compagnie : il suggère de rendre **« le processus de réglementation aussi simple et prévisible que possible »**. Nous comprenons que la compagnie voudrait bien pouvoir faire ce qu'elle veut quand elle veut!

Concernant l'expropriation :

Transport Canada ne veut plus que les gazoducs passent dans l'emprise de leurs routes. Alors, c'est donc dire que les terres des agriculteurs concernés subirait une seconde expropriation en plus de celle déjà faite par l'autoroute 20. Que dira l'UPA de ces nouveaux projets d'expropriation ? Les berges du Saint-Laurent sont, quant à elles, habitées partout. Nous savons que ce gazoduc ne serait pas dans les airs donc, on exproprierait les gens

probablement toujours avec le même respect que l'on détecte depuis le début. Comment réagirait chacun de nous s'il était situé dans la zone visée par l'expropriation ?

Nous soupçonnons fortement que cette stratégie du silence a pour but de diluer l'opposition au projet et de nous endormir dans la marmite de soupe aux grenouilles balourdes. *(Histoire sur laquelle nous reviendrons à la fin de cet exposé)*

Concernant l'utilisation réelle :

Le surplus de gaz prévu, qu'en ferait-on réellement ? Le représentant du ministère de l'Énergie n'a cessé d'ajouter **POUR LE MOMENT** lorsqu'il disait qu'il n'y aurait pas de centrale thermique. Énergie Cacouna a encore une fois, stratégiquement, essayé de se faire de la publicité et de se rallier l'opinion populaire en faisant miroiter la possibilité d'accès au chauffage résidentiel. Or, le soir du 21 mars à Cacouna, une dame a posé la question directement et M. Van Der Putt lui-même a répondu que ce serait difficile parce que ça prendrait une grosse grosse demande. Nous n'aurons jamais une grosse grosse demande, puisqu'il n'y a pas ici de grosse grosse population. Nous sommes en région et non à Montréal, à Boston ou à New-York. Il y a quand même des risques de construction d'usine de cogénération et/ou de centrales thermiques, ce dont nous ne voulons absolument pas. Selon l'information diffusée lors de la première partie des audiences

publiques, les besoins en gaz naturel du Québec sont minimes et concernent surtout le secteur industriel (fonderies, pâtes et papiers). Nous voyons deux options aussi mauvaises l'une que l'autre : exporter la majorité du gaz, ou se retrouver ici avec des surplus favorisant la construction de centrales thermiques.

Concernant l'exportation :

Importer du gaz naturel pour l'exporter... pourquoi et pour qui ? Pour enrichir les compagnies multinationales et leurs actionnaires, pour produire des GES supplémentaires, pour protéger les américains d'attaques terroristes sur leurs propres sites de terminaux méthaniers, (c'est-à-dire vivre les risques a leur place), pour contribuer à augmenter l'industrialisation, à augmenter notre consommation d'énergie et celle de nos voisins. Le Québec deviendrait un simple maillon dans une chaîne de commerce international impliquant des pays qui ont une histoire de conflits majeurs, permettant a un monstre financier de continuer à s'enrichir sans se soucier des conséquences à long terme. Nous référons ici à l'exposé de M. MacNeill, président du Conseil d'administration de Pétro Canada (16 mai 2006), en page 5 (fichier joint), il est écrit noir sur blanc où s'en va l'énergie, et il y a peu de chance qu'elle puisse y apprendre le français ! Il nous semble évident que nous n'avons pas besoin d'énergie fossile, puisque nous en avons plus que pour nos besoins et que son exportation génère déjà des profits scandaleux. À quoi sert d'en avoir plus ? Pour en vendre plus aux États-Unis ! D'ailleurs, Petro

Canada est fière de reconnaître que notre pays est le principal fournisseur des États-Unis en ce qui concerne l'exportation d'hydroélectricité, de gaz naturel, d'uranium et de pétrole. **Nous serions fiers de fournir nos surplus d'énergie au pays qui est responsable de plus de 25% des émissions de GES dans le monde ?** L'arrogance est sans fin.

Le promoteur refuse de divulguer les ententes qu'il aurait déjà obtenues verbalement avec certains marchés et de nous dévoiler le pourcentage de ces ventes prévues au Québec, en Ontario et aux États-Unis. Ce qui ajoute au manque de transparence de ce dernier.

Conclusion

Nous citerons, ici, une courte histoire de David Suzuki que nous vous invitons à garder présente dans votre esprit pour guider votre réflexion et votre recommandation.

M. Suzuki dit que les gens se pensent « verts », même les gouvernements se croient « verts ». Tous, nous voulons sauver la planète et nous nous disons conscients du fait que l'environnement c'est important. Mais dans les faits nous ne sommes pas verts du tout, lorsque vient le moment de passer vraiment à l'action, nous ne sommes pas prêts et nous laissons faire. L'humain serait donc un peu inconscient. On ne pose pas de gestes concrets et c'est là que nous, humains, ressemblons à la grenouille balourde.

Voici donc cette histoire de la grenouille balourde : C'est une grenouille que l'on place dans une marmite d'eau froide et on place la marmite sur le feu. La grenouille est bien, très bien, toujours bien, l'eau réchauffe doucement et la grenouille est très confortable... jusqu'à ce que l'eau devienne de plus en plus chaude. Lorsque la grenouille réalise que ça commence à être trop chaud, qu'elle est en danger et qu'elle veut sortir de la marmite, elle en est incapable parce qu'elle est à moitié cuite.

Alors voilà à quoi M. Suzuki nous compare, à des grenouilles balourdes. On attend, on attend, on laisse faire et si on dit : « Avant

l'heure c'est pas l'heure » il ne faut pas oublier que la chanson continue en disant : « Après l'heure c'est trop tard ! »

Nous, Marie-Josée Henry, Michelle Chamard ainsi que tous les citoyens signataires de cette pétition, vous demandons de prendre en considération les faits importants suivants : les projets de ports méthaniers sur le Saint-Laurent auraient des impacts négatifs majeurs et inacceptables aux niveaux économique, social et environnemental. Par conséquent, nous nous opposons à ces projets et nous vous demandons :

- 1. de reconnaître que ces mêmes prévisions d'impacts négatifs et inacceptables s'appliqueraient peu importe l'endroit choisi pour l'implantation de tels projets sur le Saint-Laurent;***
- 2. d'exiger de nos gouvernements qu'ils respectent leurs engagements relativement à la diminution des GES et du développement de l'énergie propre et renouvelable;***
- 3. de nous appuyer dans notre requête et de recommander à nos gouvernements l'abolition même de ces projets et de tout autre comparable sur les rives du Saint-Laurent;***
- 4. de convaincre nos gouvernements qu'il est temps de tout mettre en œuvre pour implanter d'autres sources d'énergie renouvelables, structurantes, créant des emplois, générant des retombées économiques tout aussi intéressantes dans l'optique du développement durable.***